



**MAIRIE
FLEUREY-SUR-OUCHÉ**

**ARRÊTÉ
MUNICIPAL
85-2026**

**Arrêté du maire nommant des membres
du conseil d'administration du CCAS**

Le Maire de la commune de FLEUREY SUR OUCHE

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 31/03/2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;
Vu la démission présentée par Monsieur Daniel MATHIEU en date du 04/09/2026,

ARRETE

Article 1 :

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Monsieur Romain HENRIOT
- Madame Patricia FUMEY
- Madame Denise GUIGNARD
- Madame Agnès WEIMAR
- Madame Odile LACOUR
- Madame Ana Maria THEURET

Article 2 :

Monsieur le Maire de la commune de Fleurey-sur-Ouche est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

Préfecture de Côte d'Or

Madame la Secrétaire Générale de Mairie

Monsieur le commandant de la Brigade de la Gendarmerie de Sombernon

Affichage

Fait à Fleurey-sur-Ouche le 29/09/2026

Le Maire, Jean-Marc MARCHAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

1 bis rue du Sophora 21410 FLEUREY SUR OUCHE ☎ : 03 80 76 07 47

E-mail : contact@fleureysurouche.fr